

**Réunion du Bureau de l'ASGPF  
Ottawa, le 4 juillet 2014**

*Compte-rendu*

\*\*\*\*\*

*Présents : Marie-Joséphine Diallo, Xavier Baeselen, Michel Bonsaint, André Gagnon, Corinne Luquiens.*

*La réunion est ouverte à 20h30, sous la présidence de Marie-Joséphine Diallo.*

**Point n°1 : adoption de l'ordre du jour**

Le Bureau adopte l'ordre du jour.

**Point n° 2 : adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale**

Le Bureau adopte le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale d'Ottawa.

Xavier Baeselen tient à faire remarquer que l'organisation et la tenue des réunions de l'ASGPF en même temps que la session de l'APF peut s'avérer compliquée.

**Point n°3 : adption du compte rendu de la réunion du Bureau de Paris du 17 janvier 2014**

Le projet de compte rendu est adopté.

**Point n°4 : suivi du séminaire consacré au « Statut du personnel administratif dans les parlements francophones »**

Le Bureau adopte la synthèse préparée par les services du Parlement du Québec.

Michel Bonsaint commente les recommandations préparées par ses services. Elles seront présentées devant l'assemblée générale pour adoption. Il propose qu'elles soient portées à la connaissance de l'APF lors de son prochain Bureau.

Marie-Joséphine Diallo confirme son accord sur ces points.

## **Point 5 : situation financière de l'association**

Michel Bonsaint expose l'état des comptes au début juillet 2014. Le rapport financier est approuvé par le Bureau.

André Gagnon réaffirme l'indispensable distinction entre les cotisations et les frais de participation aux réunions.

Marie-Joséphine Diallo note que la cotisation n'est pas personnelle mais relève plutôt de chaque assemblée ; les frais de participation à une réunion viennent en supplément.

Corinne Luquiens propose que le statut de membre de l'association soit précisé.

André Gagnon trouverait intéressant de recenser les différentes méthodes existantes.

Marie-Joséphine approuve ces différents points ; elle demande que cela soit discuté devant le prochain Bureau afin de pouvoir examiner ce sujet en assemblée générale à Berne.

## **Point 6 : relations avec l'APF**

Xavier Baeselen va travailler avec Didier Le Bot à un projet d'accord-cadre révisé avec l'APF, lequel sera présenté au prochain Bureau.

## **Point n°7 : état des projets avec l'Institut de la Banque mondiale (IBM)**

Marie-Joséphine Diallo fait état des discussions lors d'une rencontre, la veille, avec des représentants de l'IBM.

Corinne Luquiens relève que l'IBM est un acteur de la coopération parmi d'autres, qu'il est parfaitement indépendant de l'ASGPF, cette dernière n'étant en aucune façon associée à ses actions. Rien ne viendrait donc justifier un parrainage de l'ASGPF à l'IBM, plutôt qu'à un autre organisme de coopération. Elle ajoute que l'ASGPF n'est pas, au sens strict, un acteur de la coopération.

Michel Bonsaint a appris que l'IBM va transférer prochainement son unité de recherche à l'Université Laval, une université francophone. Ceci serait un signal intéressant, à prendre en compte. Il propose pour l'avenir, une démarche proactive de l'ASGPF, visant d'abord à définir les besoins de l'association et à proposer à l'IBM, ensuite, un partenariat sur ces bases.

André Gagnon revient sur les relations entre l'ASGPF et l'IBM, qualifiées de difficiles, confuses et précipitées, en raison principalement d'un problème de méthode. Il indique qu'aujourd'hui, rien ne lie formellement les deux organisations.

Marie-Joséphine Diallo demande la réactualisation du Comité consultatif. Elle propose trois membres : André Gagnon, Michel Bonsaint et Emma C. Zobilma Mantoro.

Ces éléments seront présentés en assemblée générale.

### **Point n°8 : rapport d'activités 2013**

Marie-Joséphine Diallo revient rapidement sur ce rapport, présenté devant le Bureau de l'APF à Rabat.

### **Point n°9: Préparation des prochaines réunions, bureau et assemblée générale électorale**

La question du renouvellement des instances – élection d'un nouveau Bureau selon l'article 4 des statuts – est alors discutée.

André Gagnon donne les derniers détails de l'organisation de l'assemblée générale et de l'articulation avec la session de l'APF.

A l'invitation de Xavier Baeselen le prochain Bureau pourrait se tenir à la mi-janvier 2015 à Bruxelles.

*La réunion est levée à 22h.*